

# **BOIRON**

Société Anonyme  
2 avenue de l'Ouest Lyonnais  
69510 MESSIMY

---

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

**Mazars**  
Le Premium  
131 boulevard de Stalingrad  
69100 VILLEURBANNE

SAS au capital de 5 986 008 €  
RCS : 351 497 649 Lyon

**DELOITTE & ASSOCIES**  
Immeuble Higashi  
106 cours Charlemagne  
69002 LYON

SAS au capital de 2 188 160 €  
572 028 041 RCS Nanterre

## **BOIRON**

Société Anonyme  
2 avenue de l'Ouest Lyonnais  
69510 MESSIMY

---

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées  
dans le cadre de l'article L.225-115 4° du code de commerce relatif au montant  
global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour  
l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

---

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L.225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directrice Générale. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

BOIRON SA

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 3.320.948,27 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L.225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Villeurbanne et Lyon, le 20 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

**MAZARS**

**DELOITTE & ASSOCIES**

Nicolas DUSSON Séverine HERVET

Vanessa GIRARDET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Vanessa Girardet', written over a vertical line that extends downwards from the signature.



**ATTESTATION DE LA REMUNERATION VERSEE AUX  
DIX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**

(Article L 225-115 du Code de Commerce)

Madame **Valérie LORENTZ-POINSOT**, Directrice Générale de **BOIRON**, atteste que le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées au cours de l'exercice 2019 s'élève à 3 320 948,27 Euros.

Fait à Messimy  
le 6 Avril 2020

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "y. Lorentz-Poinsot", is written over a horizontal line.

**Valérie LORENTZ-POINSOT**  
Directrice Générale